

Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE
HIVER 2015



**LES TRAVAUX DU BATIMENT
DU MOULIN**

en page 5



Sommaire



Le Mot du Maire

Page 2



Vie Communale

Page 3



Vie Associative et Culturelle

Page 8



LA METRO

Page 11



Informations Diverses

Page 12



Jeux et Solutions

Page 13



Informations Pratiques

Page 14



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr





Le Mot du Maire

Extrait du discours présenté lors de la cérémonie des vœux du 16 janvier 2016 :

En 2015, lors de la cérémonie des vœux, j'avais pu m'exprimer au sujet de l'attaque terroriste qui venait de toucher la rédaction de CHARLIE HEBDO, l'HYPER-CACHER et les forces de l'ordre. On pouvait penser que l'horreur avait atteint son apogée mais malheureusement vous connaissez la suite : St Quentin Falavier au début de l'été et le 13 novembre, les attaques simultanées à PARIS.

Tous ces crimes odieux feront au total 148 victimes. Nous souhaitons tous que cette page noire de notre histoire se referme sans oublier les victimes directes et toutes les familles atteintes par ces faits horribles. C'est en restant debout et en défendant les principes fondamentaux de notre République, la liberté d'expression, l'égalité de tous, et la laïcité, que nous combattons tous ceux qui veulent l'atteindre.

Après cela, la transition n'est pas simple à faire pour revenir à la réalité de notre commune. Mais il faut continuer à avancer, la vie doit prendre le dessus et nous devons poursuivre nos actions pour l'intérêt général.

Voici une rétrospective des événements qui ont marqué notre commune sur l'année 2015 :

• **Le fait le plus marquant étant la transformation en Métropole :**

Depuis le 1er janvier, la communauté urbaine **la Métro** a été transformée en Métropole et, tout au long de l'année 2015, nous avons travaillé d'arrache-pied avec les services de la Métro et les élus pour finaliser les coûts de transfert comme par exemple l'eau, l'assainissement et la voirie. En ce début d'année 2016, notre agent M. Gérald Pierrard a intégré le service voirie de la Métropole.

• **2015 a marqué Notre Dame de Mésage dès le 2 janvier avec l'éboulement d'une partie de la falaise de la Maconnière :**

Cela a été très difficile surtout pour les deux familles obligées de quitter leurs domiciles à cause des risques encourus. Cela a également impacté le quotidien de tous, suites aux mesures prises par le Préfet, notamment en ce qui concerne la circulation. J'ai pu mesurer combien cette période était compliquée et contraignante pour les Mésageois, et je salue ici ceux qui ont fait preuve de patience et de tolérance.

• **Cette année 2015 a également été ponctuée par les divers travaux engagés dans notre commune :**

Le plus important : la reconstruction du bâtiment du Moulin a débuté en mars et est actuellement en phase d'être terminé. Nous inaugurerons ce projet au printemps.



Parallèlement, la mise aux normes de l'éclairage public a pu se terminer, de même que les travaux du Symbhi touchent à leur fin. Vous avez pu voir les belles réalisations le long de la Romanche et j'espère que vous avez pu faire des promenades et apprécier ces aménagements le long des berges.

• **Autre fait marquant :**

Le PPRT 2 ou Plan de Prévention des Risques Technologiques. L'arrêté préfectoral a défini un nouveau périmètre qui va avoir pour conséquence le déblocage des permis de construire après toutes ces années de «disette». Pour notre commune, il ne restera sous contrainte que la zone de la Madeleine, en limite avec la commune de Champ sur Drac.

En parallèle de ces événements, il me semble que je le répète tous les ans, nous devons continuer à faire face au défi qui nous est posé à travers la baisse des dotations de l'Etat. Nous devons gérer encore une fois, au plus juste nos finances locales. Nous avons un budget modeste qui sera plus que jamais serré par rapport aux années passées.

Avant de clore, laissez-moi vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité, de bonheur, de sérénité et de paix. Que cette nouvelle année soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

**À vous toutes et à vous tous,
bonne et heureuse année 2016 !**

Bien à vous,

Tonino TOIA

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a réuni une trentaine de personnes.

Deux enfants de la commune, Lucie et Ethan, ont été associés à la cérémonie afin de lire les noms des mésageois tombés pour la France.

Ce fut un moment très émouvant.
Merci à eux.



de la projection du film "Les Minions" qui a fait rire tout le monde. La salle était comble !

Merci à tous d'avoir participé à ce moment convivial de Noël !



ANIMATION DE NOËL DE LA COMMUNE

Le 5 décembre, les enfants de la commune sont venus décorer le grand sapin qui a été installé place de la mairie. Merci à tous les enfants et parents qui ont contribué à ce que le sapin de la commune soit orné de jolies décorations.

Ils ont ensuite cheminé vers la salle polyvalente en portant les lampions qui avaient été confectionnés par les enfants du périscolaire. Parents et enfants ont ainsi pu profiter





LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école.

Ceux-ci étaient ravis de le rencontrer. Il est venu avec des cadeaux pour les classes. Il a également expliqué aux élèves de la maternelle qu'ils auraient la chance d'assister à un joli spectacle intitulé "Tchico", début janvier, grâce à la venue de la Compagnie des Trois Chardons à l'école.

Merci Papa Noël et à l'année prochaine !

STATIONNEMENT À L'ÉCOLE

La commission scolaire rappelle aux parents d'élèves qu'il est strictement interdit de stationner devant l'entrée de l'école, même pour une simple dépose ou récupération des enfants.

Merci d'utiliser les places de parking prévues à cet effet et de ne pas stationner sur la route, comme c'est le cas quotidiennement.

Le plan Vigipirate étant renforcé, merci de respecter ces consignes. La sécurité de nos enfants est notre responsabilité à tous.

VITESSE EXCESSIVE

Nous rappelons aux usagers de la route que les limites de vitesse en vigueur sur la commune doivent être respectées.

Nous constatons beaucoup de vitesses excessives. Particulièrement aux abords de l'école et dans les lotissements.

Merci de participer à l'effort commun pour que nous soyons tous en sécurité.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 - 2017 Pré-inscriptions

Les préinscriptions des enfants nés en 2013 et résidant à Notre Dame de Mésage se feront en mairie, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile :

- JEUDI 28 AVRIL 2016
- VENDREDI 29 AVRIL 2016

> de 13h30 à 17h30

Il vous sera remis une attestation indispensable pour l'inscription ainsi que les date et heure du rendez-vous avec la directrice de l'école.

INSCRIPTION DES ENFANTS EN CRÈCHE

- Suite à la décision du conseil municipal du 5 juin dernier d'adhérer au SICCE, le syndicat qui gère la compétence de la Petite Enfance dans le bassin, nous vous rappelons qu'il est désormais possible pour les mésageois d'inscrire leurs enfants à la crèche **Les P'tits drôles** qui se situe au Péage de Vizille.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants :

Prendre contact directement avec la crèche

Tel. : **04 76 68 16 70**

- Les parents d'enfants en bas âge peuvent maintenant bénéficier des conseils du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de Vizille où ils peuvent trouver, entre autres, des informations sur les assistantes maternelles de notre commune, ou même des conseils pour établir le contrat de travail et les fiches de paie de leur nounou. Il est aussi possible pour les parents de se rendre au RAM avec leurs enfants pour que ceux-ci jouent avec d'autres enfants et découvrent d'autres jouets. Les parents peuvent discuter avec les professionnelles de la petite enfance qui sont sur place.

- Pour les assistantes maternelles qui travaillent sur notre commune, le RAM est aussi un centre de ressources intéressant. En effet, outre le fait de pouvoir se déplacer avec les enfants qu'elles gardent pour les faire bénéficier des animations organisées pour les enfants, le RAM est un précieux outil de conseil également. D'une part, elles pourront figurer sur la liste des assistantes maternelles qui est diffusée auprès des parents recherchant une nounou, et d'autre part, elles pourront, elles aussi, obtenir des conseils concernant leur contrat de travail, leur fiche de paie et leur congés. Et bien sûr, échanger aussi sur leur métier et leurs questionnements avec les professionnelles de la petite enfance présentes au RAM.



LE BÂTIMENT DU MOULIN

Les travaux au bâtiment du Moulin se terminent. Le terrassement et l'enrochement ont été effectués et les portails posés.

A l'intérieur, nous en sommes au stade des finitions. Ce bâtiment accueillera les services techniques d'un côté, et une salle polyvalente de l'autre côté. Ainsi que deux salles de réunion destinées aux associations, entre autres.

Le bâtiment sera livré courant février, après un an de travaux. **Nous tenons à remercier les élus qui ont suivi ces travaux d'une main de maître, en particulier M. Mollon et M. Chillou.**





LES DIGUES SONT BIENTÔT TERMINÉES !

Les travaux sur les digues de la Romanche sont terminés et celles-ci sont en cours d'aménagements paysagers.



Plusieurs centaines d'arbres et arbustes ont été plantées. Les digues ont été agrémentées de sculptures en bois et de mobilier en pierre et en bois également.

Vous pouvez dès à présent vous y rendre et profiter d'une très jolie balade !



COMMISSION URBANISME EN 2016 :

■ INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

L'article 134 de la Loi ALUR a mis fin à la disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'instruction des autorisations de construire à compter du 1er juillet 2015.

De ce fait, la commune, par délibération du 29 juin 2015, a décidé d'avoir recours aux services de la Métropole pour l'instruction du droit des sols par une convention de prestations de services.

Depuis le 1er juillet 2015, le pôle **ADS** (*Application Droits du Sol*) de Grenoble Alpes-Métropole instruit les Permis de Construire, ainsi que les Certificats d'Urbanismes Opérationnel et les Permis d'Aménager, pour le compte de la commune.

Aujourd'hui le logiciel réalisé par la Métropole permet désormais une liaison entre la commune et le pôle ADS mais impose aux pétitionnaires beaucoup plus de rigueur (nombre de copies, remplissage, formulation et pièces à fournir complètes...). Les premiers demandeurs en ont essuyé un peu les plâtres ces derniers temps !

■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- La modification du Plan d'Occupation des Sols initiée en 2014, ne se fera pas pour des raisons juridiques. En effet la modification d'une **zone NA** (*future urbanisation*) en **zone constructible** (*zone UB*), ne peut se faire que par l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme** (*PLU*).

- Le PLU «communal» initié par le conseil municipal en juin 2014, est devenu compétence de la Métropole au 1er janvier 2015. Ce dernier, n'est pas considéré comme une «priorité métropolitaine» aux regards de certains enjeux de projets sur d'autres communes mais aussi pour des raisons de coûts et d'effectifs. C'est donc dans le cadre du **PLUi** (*PLU Intercommunal*) que la future carte communale, ses règlements et la vision du développement de notre commune seront construits. L'approbation du PLUi est prévue pour Juin 2019... Le Plan d'Occupation des Sols de notre commune restera en vigueur jusqu'à ce que le PLUi soit approuvé !

Notre travail en 2016, sera de faire l'inventaire des études et diagnostics existants sur notre commune. Ensuite, définir les projets de notre Territoire : **le PADD** (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*). Ce travail et ces réflexions se feront avec l'aide de **l'AURG** (*Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise*).

- Enfin, pour 2016, une réflexion pour dynamiser l'habitat sera entreprise dans les zones constructibles situées au POS communal.

Meilleurs vœux à tous les Mésageois !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

■ PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

| | |
|-------------------------|---------|
| Taux de participation : | 53,66 % |
| Votes blancs : | 2,48 % |
| Votes nuls : | 1,24 % |

RÉSULTATS :

| | | |
|----------------------|--------|------------|
| FN : | 30,3 % | (141 voix) |
| Union de la gauche : | 26,4 % | (123 voix) |
| Union de la droite : | 21,7 % | (101 voix) |
| PCF : | 9,23 % | (43 voix) |
| EELV et gauche : | 7,73 % | (36 voix) |
| Debout la France : | 2,58 % | (12 voix) |
| Divers droite : | 1,29 % | (6 voix) |
| Extrême gauche : | 0,64 % | (3 voix) |
| Divers : | 0,21 % | (1 voix) |

■ SECOND TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

| | |
|-------------------------|---------|
| Taux de participation : | 63,53 % |
| Votes blancs : | 4,36 % |
| Votes nuls : | 0,52 % |

RÉSULTATS :

| | | |
|----------------------|--------|------------|
| Union de la gauche : | 44 % | (240 voix) |
| FN : | 28,1 % | (153 voix) |
| Union de la droite : | 27,9 % | (152 voix) |

A l'issue du vote national, la présidence de notre nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes revient à Laurent Wauquiez (Union de la droite) avec 40,61% des voix. Jean-Jack Queyranne (Union de la gauche) a obtenu 36,84% des suffrages, et Christophe Boudot (FN) 22,55%.

La **commission bulletin**
vous **transmet ses**
meilleurs **VOEUX**
pour la **nouvelle**
année



NOTRE DAME DE MÉSAGE

TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE DANS VOTRE BOITE MAIL !

Vous voulez être informé de ce qui se passe sur la commune ? Inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique sur votre boîte mail !

Tous les mois, toute la vie de votre commune directement chez vous : manifestations culturelles et sportives, informations sur les travaux, sur l'école, les cérémonies, les informations pratiques etc...

■ N'HÉSITEZ PLUS !

Inscrivez-vous en envoyant un mail à :

communication@notredamedemesage.fr

Vous pouvez aussi :

- téléphoner à la mairie au **04 76 68 07 33**
- remplir le coupon ci-dessous et le déposer à la mairie.

**JE SOUHAITE RECEVOIR
LA NEWSLETTER DE
NOTRE DAME DE MÉSAGE
DANS MA BOÎTE MAIL !**



NOM

PRENOM

TEL

EMAIL

@ •

«Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de la newsletter de la commune. La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»





Vie Associative et Culturelle

COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 5 décembre, le Comité des Fêtes a organisé une soirée dansante avec, au menu une paëlla géante !

La centaine de personnes présente s'est régalée, la soirée a battu son plein autour de la piste de danse et la sangria maison a eu beaucoup de succès.



Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes présentes ce soir-là et donne rendez-vous au printemps à tous les mésageois, pour un concours de Molkky, jeu d'adresse finlandais, proche de notre pétanque.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

Si vous souhaitez prendre part à l'animation de notre commune, rejoignez l'équipe du Comité des Fêtes ! Nous nous attachons à vivre des moments conviviaux, venez les vivre avec nous !

■ Vous pouvez nous joindre par mail à : comitedesfetesndm@outlook.fr

■ Ou laisser vos coordonnées dans notre boîte aux lettres, sur le parvis de la mairie.

Nous nous ferons un plaisir de vous contacter.
A TRÈS BIENTÔT !



NOËL À L' A.S.N.D.M.

Une soirée a été organisée par l'ASNDM pour le Noël des enfants ce vendredi 11 décembre 2015.

A cette occasion, le président Renaud Lartreau en profita pour remercier :

- **Les mairies de St Pierre et Notre-Dame de Mésage pour leurs subventions** (les licenciés représentent 12 communes du département).
- **Les éducateurs du club qui entraînent 90 licenciés** répartis en plusieurs catégories (U12/13, U10/11, U8/9, U6/7) ainsi que seniors et vétérans.

Le club se porte bien en particulier au niveau de nos jeunes et le Président souhaite à tout le monde, joueurs et parents une bonne année 2016 !

CLUB DE L'AGE HEUREUX

Notre rentrée s'est très bien passée, avec au programme :

■ SORTIE À ST GENIX SUR GUIERS

Visite interactive du repaire de Mandrin et un repas très apprécié dans une ambiance réussie.

■ REPAS DE FIN D'ANNÉE

À l'auberge de l'Ivery et visite du séchoir à noix de VINAY.

■ LOTO

• Gagnants lignes :

E. SERTOIR, A. LAURENTI, Y. HARLOT, M. HERRERIAS, L. BILLONDEAU, A. BELOT, M. JOBLLOT, A. VALLON, L. BILLONDEAU, A. WELTER, G. MINGAT, Y. RENCUREL

• Gagnants Carton Plein :

M. HERRERIAS, Y. HARLOT, J. SARDIN, A. CHATEAUVIEUX



Vie Associative et Culturelle

AU PROGRAMME POUR CE PRINTEMPS

■ CONCOURS DE BELOTE

Samedi 12 mars à 14 h
Salle Polyvalente

Tirage à la m el ee
Nombreux lots
Buvette & P atisseries maison

■ VOYAGE

Du samedi 2 au samedi 9 juillet 2016

« **LA COTE D'OPALE, BRUGES** »
Village Club **VACANCIEL**   MERLIMONT
Programme 8 jours

Situ e   proximit  du Touquet, et de la plage dans une r gion tr s appr ci e pour la beaut  de la nature et de ses villages fleuris, le Domaine «Cote d'Opale» nous accueille dans un parc de 5 ha arbor  de pins. C'est le point de d part id al pour visiter le nord de la France avec ses traditions, comme pour aller en Belgique.



• JOUR 1 | D part

D part pour Merlimont avec une  tape en cours de route. D jeuner, d ner et nuit.

• JOUR 2 | Merlimont

Matin :

Continuation vers Rambures. **Ch teau Fort : Une demeure priv e grandiose**, un v ritable ch teau fort aux douves s ches. Cette forteresse est un remarquable exemple d'architecture militaire du 15 me si cle. Quant   la chambre du roi, elle a accueilli   plusieurs reprises Henri IV ! Une visite   l'int rieur m me du ch teau pour d couvrir les tr sors familiaux. Le ch teau s'entoure d'un **magnifique parc   l'anglaise, labellis  "jardin remarquable"**.

D jeuner en cours de route.

Apr s-midi :

Arriv e   Merlimont en fin d'apr s-midi : accueil, installation et ap ritif de bienvenue. D ner et soir e.

• JOUR 3 | Montreuil sur Mer La baie de Somme

Matin :

D couverte des villages de la vall e de la Canche vers Montreuil-sur-Mer. D s notre arriv e   Montreuil, visite   pied au c ur de la vieille ville et ses remparts. D jeuner au Vacancier.

Apr s-midi :

La Baie de Somme. Route vers la Somme. D couverte en route des villages de la Baie d'Authie. **D couverte de la Baie** de Somme avec un arr t point de vue panoramique. L'estuaire de la Baie de Somme surprend par sa taille : environ 70 km . La Baie de Somme, c'est une quinzaine de kilom tres de profondeur sur 5 km de large, de la pointe du Hourdel au Crotoy. **Ses lumi res envo tantes** ont inspir  nombre de peintres et  crivains. D ner et soir e anim e.

• JOUR 4 | Bruges « la Venise du Nord » En route vers la Belgique !

Matin :

Passage de la fronti re sur l'autoroute et arriv e   Bruges. **Visite de la ville   pied et de ses monuments** (ext rieurs uniquement) : Le Minnewater, le B guinage, l'Eglise Notre-Dame, l'H pital Saint-Jean, le Palais Gruuthuse, la Place du Burg, l'H tel de ville, la Basilique du Saint-Sang, l'ancien Greffe, la Pr v t , la Grand Place et son beffroi, le Palais provincial. D jeuner dans un restaurant du centre ville.

Apr s-midi :

Promenade en bateau sur les canaux. Temps libre pour un peu de shopping. D ner et soir e anim e.



• JOUR 5 | Repos

Matin : Libre

Apr s-midi :

Balade guid e des dunes de mer (sans transport). Tr s agr able promenade de 1h30 avec de nombreuses haltes et commentaires. Temps libre dans le village de Merlimont. **Encadrement par notre animateur.** D ner et soir e.

• **JOUR 6 | Les 2 Caps**

Calais

Le marais Audomarois

Matin :

Direction la route côtière vers Calais pour admirer **les paysages des deux Caps**. La pointe du **Cap Gris-Nez** et le détroit du Pas-de-Calais, l'un des plus fréquentés du monde, puis le **Cap Blanc-Nez** et sa falaise haute de 134 m dominant le port de Calais. Bref passage devant l'Hôtel de ville et le Beffroi de la ville de Calais. **Montée au sommet du beffroi de Calais (en ascenseur par groupe de dix)** : les 75 mètres de hauteur donne une vue imprenable sur la ville de Calais, le port et même jusqu'au Cap-Blanc-Nez.

Déjeuner au restaurant.

Après-midi :

Visite en bateau du Marais Audomarois (1h).

Dîner et soirée animée.

• **JOUR 7 | Amiens et les Hortillonnages**

Matin :

Promenade en barque dans les hortillonnages d'Amiens. Cultivés depuis le Moyen Age par les hortillons, **ces jardins flottants**, auxquels on accède exclusivement en bateau, sont enserrés par les bras de la Somme et de l'Avre et s'étendent sur 300 ha. Les parcelles de terre sont entrecoupées de canaux, «rieux», navigables en barques à fond plat nommées «à cornets». Déjeuner dans un restaurant du centre ville d'Amiens.

Après-midi :

Découverte du quartier Saint Leu, traversé par les bras de la Somme. L'eau et les moulins apportaient au moyen âge l'énergie nécessaire à l'activité des tisserands, teinturiers, tanneurs et autres meuniers. Petit temps libre.

Continuation vers Troyes ou alentours pour une étape en demi-pension.

• **JOUR 8 | Retour**

Petit-déjeuner, puis départ pour N.-D. de Mésage.

Déjeuner en cours de route.



■ **RENSEIGNEMENTS**

Elvire SERTOUR
Danielle RATAUD

04 76 78 92 13
04 76 78 96 55

TARIF POUR CE VOYAGE

| | |
|-------------------|-------|
| 20 participants : | 965 € |
| 25 participants : | 905 € |
| 30 participants : | 865 € |

CE PRIX COMPREND

- **L'hébergement** en chambre double avec sanitaire privé. **Logement en gîtes** sur le domaine ; possibilité de gîtes avec 2 chambres pour les twins.
- **La pension complète** du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour (*vin inclus aux repas et café aux déjeuners*).
- **Les excursions** prévues au programme, entrées, guidage, et restaurant pour les sorties à la journée.
- **L'animation de soirée** (*hors samedi soir*).
- **La taxe de séjour**.
- **Le ménage** des chambres 1 fois pendant la semaine.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- le supplément single soit :
+19 € par nuit et par personne.

LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles
organise un LOTO :

SAMEDI 5 MARS 2016
À 18H00
SALLE POLYVALENTE



Le carton : 3 €
6 cartons : 15 €

Nombreux lots dont :

Spa et menu à la Commanderie à Eybens, bon Decathlon pour 1 vélo, Table multijeu, Slackline et set badminton.

Buvette et restauration sur place.
ENEZ NOMBREUX !

■ **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Mail : soudesecolesnd@gmail.com

Fbk : **Sou des ecoles Ndm**



Grenoble-Alpes Métropole : LA METRO

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN VOUS
OFFRANT 800€ POUR RENOUELER VOTRE
POÊLE OU VOTRE CHEMINÉE !



*1200€ SOUS CONDITIONS



LA PRIME AIR BOIS

La Prime Air Bois est destinée à vous aider à renouveler votre appareil de chauffage individuel au bois non performant. Un dispositif de la métropole pour améliorer la qualité de l'air de notre région en limitant l'exposition de la population à la pollution aux particules fines.

■ COMMENT SAVOIR SI JE DOIS CHANGER MON CHAUFFAGE BOIS ?

Tous les appareils datant d'avant 2002 et toutes les cheminées ouvertes sont considérés comme non performants et peuvent donc être remplacés.

Pour faire le point sur votre équipement, faites le test en ligne :

www.chauffagebois.lametro.fr

■ QUEL EST LE PRINCIPE DE LA PRIME AIR BOIS ?

La Prime Air Bois est une sorte de «*prime à la casse*» : vous vous engagez à détruire votre ancien matériel et à le remplacer par un appareil **doté du label «*flamme verte 7 étoiles*»**, en échange de quoi la Métropole vous verse une prime de 800 € (ou 1200 € selon les ressources du foyer).

Cette prime est versée par Grenoble-Alpes Métropole : Elle est financée par Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME. Elle est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), l'éco-prêt à taux zéro et les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

■ COMMENT SAVOIR SI JE PEUX BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

Pour bénéficier de la Prime Air Bois, vous devez remplir un certain nombre de conditions :

- **Etre un particulier**
- **Posséder un appareil de chauffage au bois** datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts) ou une cheminée ouverte
- **Cet appareil doit être dans votre résidence principale** ou dans un logement dont vous êtes propriétaire et que vous louez en tant que résidence principale

- **Ce logement doit être situé dans une des 49 communes de la métropole grenobloise**
- **Remplacer cet ancien appareil par un appareil Flamme verte 7 étoiles** ou équivalent (au minimum)
- **Vous engager à détruire votre ancien appareil**
- **Faire installer votre nouvel appareil par un professionnel RGE**

Pour connaître l'ensemble des conditions à remplir, consulter le dossier de demande d'aide de la Prime Air Bois sur :

www.chauffagebois.lametro.fr

■ COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

Vous devez remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat.

ATTENTION

Avant tout achat d'un nouveau matériel, nous vous conseillons :

- **de consulter attentivement le dossier de demande**
- **de vous renseigner auprès de l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC) de la Métropole**

OÙ SE RENSEIGNER ?

L'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC) est mandatée par la Métropole pour traiter les demandes relatives à la Prime Air Bois.

Pour les contacter :

Tél. 04 76 00 19 09

Mel prime-air-bois@alec-grenoble.org

Web www.alec-grenoble.org/



Informations Diverses

NAISSANCE

Bienvenue dans notre commune à :

■ Emma BOUYER

née le 13 octobre 2015

Fille de Emilie ROBERT et Benoît BOUYER
domiciliés au 200 rue du Moulin

■ Ian BARON

né le 13 Novembre 2015

Fils de Jennifer NOVAIS et Emeric BARON
domiciliés 261 route du Champ du Roule

PETITE ANNONCE

Donne terre.

Contactez M. Batteux :

06 67 05 53 93

DON DU SANG

Établissement Français du Sang - EFS

■ MARDI 21 JUIN 2016

Salle polyvalente Marcel Richard

Vous êtes invités à venir donner votre sang à la Salle polyvalente Marcel Richard le mardi 21 juin à partir de 16h. Vous pouvez être donneur à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Il faut bien s'hydrater au cours de l'après-midi.

MERCI À VOUS !

LA TNT HD ARRIVE DANS NOS FOYERS !

L'Agence nationale des fréquences a lancé en novembre dernier une campagne d'information grand public pour préparer les Français au passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

L'objectif de cette campagne, menée au nom du gouvernement, est d'accompagner au mieux les Français pour leur permettre d'être prêts lors du passage à la TNT HD. Cela implique, pour les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau, de disposer d'un équipement (téléviseur ou adaptateur) compatible HD.

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toute la France métropolitaine passera à la TNT Haute Définition. Tous vos programmes seront diffusés avec une meilleure qualité d'image et de son.

■ QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Pendant cette nuit, les normes de diffusion de la TNT vont évoluer pour permettre une redistribution des

chaînes de la TNT sur un nombre plus limité de fréquences. Actuellement, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. A partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

Le 5 avril, les téléspectateurs dont les téléviseurs ou adaptateurs ne sont pas compatibles avec la norme MPEG 4 (matériel compatible HD) ne pourront plus recevoir la TNT.

Pour profiter de la TNT HD, il faut que votre équipement soit compatible HD (norme MPEG-4). Sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

■ ÉTAPE 1 : DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau, faites le test sur recevoirlatnt.fr pour vérifier que vos équipements de réception TV soient compatibles HD.

Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! Achetez, sans attendre le 5 avril, un équipement compatible avec la norme MPEG-4.

L'ANFR a souhaité mettre au point une **Charte d'accompagnement des téléspectateurs** signés par les professionnels (les distributeurs et revendeurs d'équipements TV) pour informer et aider les téléspectateurs et leur faciliter le passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

Cette charte leur garantit :

- un éventail de solutions et d'équipements compatibles TNT-HD, incluant toujours des appareils d'entrée de gamme de bon rapport qualité/prix ;
- une démonstration du procédé de recherche et mémorisation des chaînes sur les téléviseurs (« rescan ») ;
- une explication détaillée des équipements permettant une meilleure réception de la télévision.

Les professionnels bénéficient en contrepartie du logo « **Professionnel agréé-TNT Haute Définition** » mis à disposition pour leurs supports de communication.

■ ÉTAPE 2 : LE 5 AVRIL 2016

Pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT en qualité HD le 5 avril au matin, tous les foyers recevant la télévision par une antenne râteau devront **relancer le programme de recherche et mémorisation des chaînes (rescan)** à partir de la télécommande de leur téléviseur ou adaptateur TNT HD.

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS

appelez au **0970 818 818** (prix d'un appel local)
rendez-vous sur recevoirlatnt.fr
ou contactez votre revendeur agréé



COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR

Les habitants de l'agglomération grenobloise peuvent acquérir un composteur (un par foyer) en contactant le n° vert de la Métro au 0 800 500 027.

Munis d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer...), vous devez ensuite retirer le composteur auprès du centre technique de Vizille.

A cette occasion, un "bio-seau" vous est remis pour trier vos déchets de cuisine et vous signez une charte qui précise les engagements réciproques de la Métro et de l'utilisateur. **Tout achat de bio-seau supplémentaire est facturé 5,33 € TTC.**

■ DEUX TYPES DE COMPOSTEURS EN VENTE : EN BOIS ET EN PLASTIQUE

Tarifs 2016 (en euros TTC)

| Volume | Plastique | Bois |
|-------------|-----------|-------|
| 400 litres | 21 | 25,36 |
| 600 litres | 33,97 | 31,36 |
| 1000 litres | 36,58 | 37,32 |

Par ailleurs, les lombricomposteurs, composteurs pour gros producteurs (nouveau) et les bioseaux en grande quantité sont vendus directement par l'équipe prévention des déchets.

■ PAIEMENT DE VOTRE COMPOSTEUR

La Métropole vous propose de régler votre facture d'achat de bac (bac gris, bac vert «**Je trie**», bac bleu, composteur ou lombricomposteur) en ligne 24h/24 et 7j/7 grâce au système TIPI.

■ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

<http://www.lametro.fr/419-compostage-domestique.htm#par1659>

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| A | H | P | R | A | D | E | B | A | T | E | R | | |
| B | A | R | T | E | L | U | T | I | L | E | S | | |
| C | B | A | R | E | A | R | R | E | T | P | V | | |
| D | I | S | A | R | D | S | I | R | I | S | E | E | |
| E | L | E | I | E | P | O | P | E | E | R | I | | |
| F | L | T | A | M | I | S | E | R | E | E | L | | |
| G | A | R | R | I | E | R | E | S | E | N | L | | |
| H | Q | O | I | N | T | E | P | O | S | T | E | E | |
| I | B | U | S | E | S | O | I | R | E | C | U | | |
| J | E | T | E | V | C | T | E | N | O | R | | | |
| K | N | I | M | E | T | P | E | R | D | U | | | |
| L | E | N | R | O | L | E | S | S | O | U | T | E | |
| M | T | E | N | T | U | R | E | S | S | E | E | S | |



LES MOTS CROISES de Loulou

HORIZONTALEMENT

- A.** Rivière de l'Isère. Relatif à l'anus.
- B.** D'une vaste étendue marine. Epargne ses forces.
- C.** Flûte de roseau. Médusé. Métal.
- D.** Sans effets. Guide équestre. Couverte.
- E.** Pour le feu. Classe. Colère.
- F.** Ville d'Italie. Leurrées.
- G.** Etourdi. Rogne.
- H.** Cumul d'ardoises.
- I.** Produit pour le cuir. Possessif. Démonstratif.
- J.** Eparpille. Ferme.
- K.** Division de couronne. Possessif. Couché.
- L.** Bordée. Conduite.
- M.** Plaide en justice. Mesuré. Possessif.

VERTICALEMENT

- 1.** Femmes stupides. Crie dans l'arène.
- 2.** Aval. Dieu de l'amour.
- 3.** Titre de noblesse. Rentabilité.
- 4.** Roulement bref de tambour. Bête à bois. La terre.
- 5.** Dessus de panier. Grande précision.
- 6.** Entourée. Soudées.
- 7.** Ultime à la belote. Pas rapides.
- 8.** Le rendre c'est mourir de même. L'argent.
- 9.** Agitées. Etre vivant.
- 10.** Charge d'animal. Faîte ou apogée.
- 11.** Note. Résiste. Plantes textiles.
- 12.** S'est trompée. Estimée.
- 13.** Administrées. Fondées.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| A | | | | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | | | | |
| K | | | | | | | | | | | | | |
| L | | | | | | | | | | | | | |
| M | | | | | | | | | | | | | |



Informations Pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone 04 76 68 07 33
 Fax 04 76 78 32 18
 Email mairie.ndmessage@wanadoo.fr
 Ouverture au Public

Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02
 Ecole Primaire 04 76 68 12 85

SAMU et Centre Anti-Poison
 (en cas d'urgence) 15

Gendarmerie 17
 Pompiers 18
 Urgences Médicales 08 10 15 33 33
 Urgences depuis un Portable 112
 Maison Médicale de Garde de Vizille 15

PERMANENCES ARCHITECTURALES

- Jeudi 11/02 mairie de N-D. de Commiers
- Jeudi 3/03 mairie de Montchaboud
- Jeudi 10/03 mairie de St-Georges de Commiers
- Jeudi 7/04 mairie de St-Barthélémy de Séchilienne
- Jeudi 14/04 mairie de N-D. de Commiers

Merci de prendre rendez-vous avec :
Fanny Charron Service Urbanisme,
 Grenoble-Alpes Métropole

Tél. 04 76 59 28 50
 Mél. fanny.charron@lametro.fr

PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :

- Composez le 32 37
- Consulter <http://www.3237.fr>

| | | |
|----------|------------------|--------------------|
| 31/01/16 | BONNET | Jarrie |
| 07/02/16 | ROMEO | Vaulnaveys le Haut |
| 14/02/16 | COCOLOMB | Uriage |
| 21/02/16 | ESPIE-GUERINONI | Champ/Drac |
| 28/02/16 | DES ALPES | Vizille |
| 06/03/16 | ENCLOS CHEVALIER | Hte-Jarrie |
| 13/03/16 | DU CHATEAU | Vizille |
| 20/03/16 | BRIE | Brié & Angonnes |
| 27/03/16 | ENCLOS CHEVALIER | Hte-Jarrie |
| 28/03/16 | DES ALPES | Vizille |
| 03/04/16 | BONNET | Jarrie |
| 10/04/16 | DU CHATEAU | Vizille |
| 17/04/16 | ROMEO | Vaulnaveys le Haut |
| 24/04/16 | COCOLOMB | Uriage |

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Le jeudi 26 mai 2016

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

| Jours | Champ sur Drac | Péage-de-Vizille | Vaulnaveys le Haut |
|----------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Lundi | 13h-18h | Fermé | Fermé |
| Mardi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Mercredi | 8h-12h et 13h-18h | 8h-13h et 14h-18h | 8h-13h et 14h-18h |
| Jeudi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Vendredi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Samedi | 8h-18h | 8h-18h | 8h-18h |



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**

Fax **04 76 78 32 18**

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi **13H30 / 17H30**

Mardi **13H30 / 18H00**

Jeudi **13H30 / 17H30**

Vendredi **13H30 / 18H00**

Samedi **Fermé**

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages

Dépôt légal 4ème trimestre 2015

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : céliAstori ©

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires
